

Commune de BEAUFAI
ORNE
BEAUFAI.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	10
PRESENTS	9
VOTANTS	10

DATE DE LA CONVOCATION

10/09/2024

OBJET

Agent recenseur
Agent coordonnateur

Acte rendu exécutoire après
transmission en Sous-
Préfecture

Le 19/09/2024

et publication

du 19/09/2024

Délibération 2024-024

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le

ID : 061-216100321-20240916-2024_024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE

des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de BEAUFAI

Séance du 16 septembre 2024

L'an deux mil vingt quatre, le 16 septembre à vingt heures zéro minutes,
Les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont
réunis à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur NETZER
Dominique, en session ordinaire.

Madame JANICKI Estelle a été nommée secrétaire de séance.

Etaients présents : M. NETZER Dominique, Mme HOLTZAPPEL
Geneviève, M. LEREAU-FRANÇOIS Mathieu, Mme BOUTELET
Martine, M. DEHAIL-HELLEUX Grégory, M.OZCAN Bulent, Mme
JANICKI Estelle, M. LEGEAY Sébastien, M. JEAN Thierry

Absent : MARÉCHAL Sébastien pouvoir à Mme BOUETELET Martine

AGENT RECENSEUR
AGENT COORDONATEUR

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,
- Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,
- Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,

Considérant la nécessité de désigner un coordonnateur et de créer un
emploi d'agent recenseur afin de réaliser les opérations du recensement
en 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

Désigne comme coordonnateur d'enquête Mme HOLTZAPPEL
Geneviève

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 061-216100321-20240916-2024_024-DE

Décide la création d' un poste d'agent recenseur afin d'assurer les opérations du recensement de la population de la commune de Beauvais du 16 janvier 2025 au 15 février 2025.

Le poste sera pourvu par Mme EPINETTE Karine, agent contractuelle de la commune à raison de 12h00 la semaine.
La rémunération de l'agent recenseur sera versée au terme des opérations de recensement en fonction des heures complémentaires effectuées.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme, le 19 septembre 2024

Le Maire
Dominique NETZER

